



## COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Collecte de matières résiduelles : des changements importants en vigueur dès janvier 2021

**Coaticook, le 02 décembre 2020** – Le 16 septembre dernier, le conseil de la MRC a approuvé l’octroi du contrat de la collecte des déchets, des matières recyclables et compostables de huit municipalités rurales de son territoire à l’entreprise Sani-Estrie. Ainsi, dès janvier 2021, les collectes de matières résiduelles pourraient se faire selon un tout nouveau calendrier, à des dates, heures et fréquences différentes de celles auxquelles les citoyens étaient habitués.

#### Fréquence de collecte harmonisée

Dès janvier 2021, la fréquence de collecte sera harmonisée pour 5 municipalités soit, Barnston-Ouest, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo et Stanstead-Est, alors que pour les municipalités de Dixville, East Hereford et Sainte-Edwidge-de-Clifton, les fréquences harmonisées seront en vigueur à compter de 2022 seulement. Ainsi, la collecte des déchets sera effectuée aux 4 semaines, alors que la collecte des matières compostables se fera aux 4 semaines l’hiver et aux 2 semaines d’avril à octobre. Quant à la collecte des matières recyclables, elle demeure aux 2 semaines. « Nous avons opté pour cette fréquence harmonisée afin de réduire la quantité de déchets enfouis et de garder le service de collecte à un coût raisonnable. » indique Françoise Bouchard, élue responsable des dossiers de gestion des matières résiduelles à la MRC de Coaticook et mairesse de la Municipalité de Dixville.

Il sera donc important que les citoyens se réfèrent à leur calendrier de collecte municipal et, afin d’éviter de rater le passage des camions, il serait préférable de sortir les bacs soit la veille ou dès 6 h le matin.

#### Sommaire des changements par municipalité :

Municipalité	Jour de recyclage	Jour de compost	Jour de déchets	Autres changements
Barnston-Ouest	Mercredi (aucun changement)	Vendredi (plutôt que le jeudi)	Mercredi (plutôt que le jeudi)	• Bacs à déchets obligatoires
Dixville	Vendredi (plutôt que le jeudi)	Aucun changement	Aucun changement	• 2022
East Hereford	Mercredi (aucun changement)	Aucun changement	Aucun changement	• 2022
Martinville	Vendredi (plutôt que le jeudi)	Vendredi (plutôt que le jeudi)	Mercredi (aucun changement)	• Fréquence de collecte de compost

Stanstead-Est	Mercredi (plutôt que le jeudi)	Mercredi (plutôt que le jeudi)	Mercredi (plutôt que le jeudi)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bacs à déchets obligatoires</li> <li>• Fréquence de collecte de déchets</li> <li>• Fréquence de collecte de compost</li> <li>• Une seule collecte de gros rebuts</li> </ul>
Sainte-Edwidge	Lundi (aucun changement)	Aucun changement	Aucun changement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2022</li> </ul>
Saint-Herménégilde	Lundi (aucun changement)	Lundi (plutôt que le mardi)	Mercredi (plutôt que le mardi)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bacs à déchets obligatoires</li> <li>• Fréquence de collecte de déchets</li> <li>• Fréquence de collecte de compost</li> </ul>
Saint-Malo	Mercredi (aucun changement)	Lundi (plutôt que le mercredi)	Mercredi (aucun changement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bacs à déchets obligatoires</li> <li>• Fréquence de collecte de compost</li> <li>• Une seule collecte de gros rebuts</li> </ul>

### Bacs à déchets obligatoires

Par ailleurs, dès janvier 2021, les bacs roulants seront obligatoires pour la collecte des déchets. En effet, comme le camion qui ramassera les déchets sera un camion à chargement latéral, seules les matières se trouvant dans des bacs pourront être chargées. Toutes les autres matières se trouvant à l'extérieur des bacs resteront sur place. Les citoyens qui n'ont pas de bacs roulants sont invités à communiquer avec leur municipalité pour en obtenir un. Il n'est pas recommandé d'acheter un bac roulant dans une quincaillerie, car ceux-ci sont de qualité inférieure et risquent de se briser rapidement lors des collectes. Le nombre de bacs par habitation pourrait aussi être limité.

En terminant, la MRC demande aux citoyens de bien trier leurs matières résiduelles. Un aide-mémoire aimanté est d'ailleurs disponible pour rappeler quel bac utiliser. Les citoyens peuvent se le procurer au bureau de la MRC de Coaticook ainsi qu'auprès de leur municipalité.

### Source

Nancy Martin, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook  
communication@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083 poste 249

**Information**

Monique Clément, coordonnatrice de projet en gestion des matières résiduelles à la MRC de Coaticook

**Entrevue**

Madame Françoise Bouchard, élue responsable des dossiers de gestion des matières résiduelles à la MRC de Coaticook et mairesse de la Municipalité de Dixville